

SE FORMER AUTREMENT

Document à destination des services RH/
formation des collectivités



Cmpt
HPT

QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

DES FORMATIONS PLUS ACTIVES, INTERACTIVES ET ENRICHIES DANS L'INTÉRÊT PROFESSIONNEL DES AGENT.E.S



CONTEXTE

Les usages de la pédagogie pour adulte évoluent et montrent l'intérêt d'utiliser d'autres méthodes d'apprentissage permettant plus d'interactions, de l'autoformation, une individualisation des parcours, un accès plus rapide à la formation et un apprentissage collaboratif.

Pour aller dans le sens de ces évolutions et placer ainsi le stagiaire acteur.rice de sa formation, le CNFPT s'est engagé dans un travail de recomposition pédagogique d'une partie de son offre de services. Il développe en 2018 des pédagogies actives, enrichies et inversées.

Il s'agit de poursuivre la diversification des modalités d'apprentissage, d'enrichir les temps en présentiel, notamment grâce aux nouvelles possibilités offertes par le développement du numérique, d'inverser la pédagogie en donnant accès à des ressources avant un premier temps en présentiel, et de combiner différentes approches.

C'est ainsi une offre de formation qui s'amplifie pour couvrir des besoins spécifiques, prolonger ou accentuer l'efficacité des formations en présentiel et s'adapter aux contraintes temporelles et géographiques des agent.e.s.

Ce présent document a été réalisé avec l'indispensable regard de responsables formation / RH de collectivités à l'occasion de réunions de travail organisées sur tout le territoire par les équipes du CNFPT. Il a pour objectif de vous accompagner dans l'animation de votre politique de formation.



CATHERINE SIMON

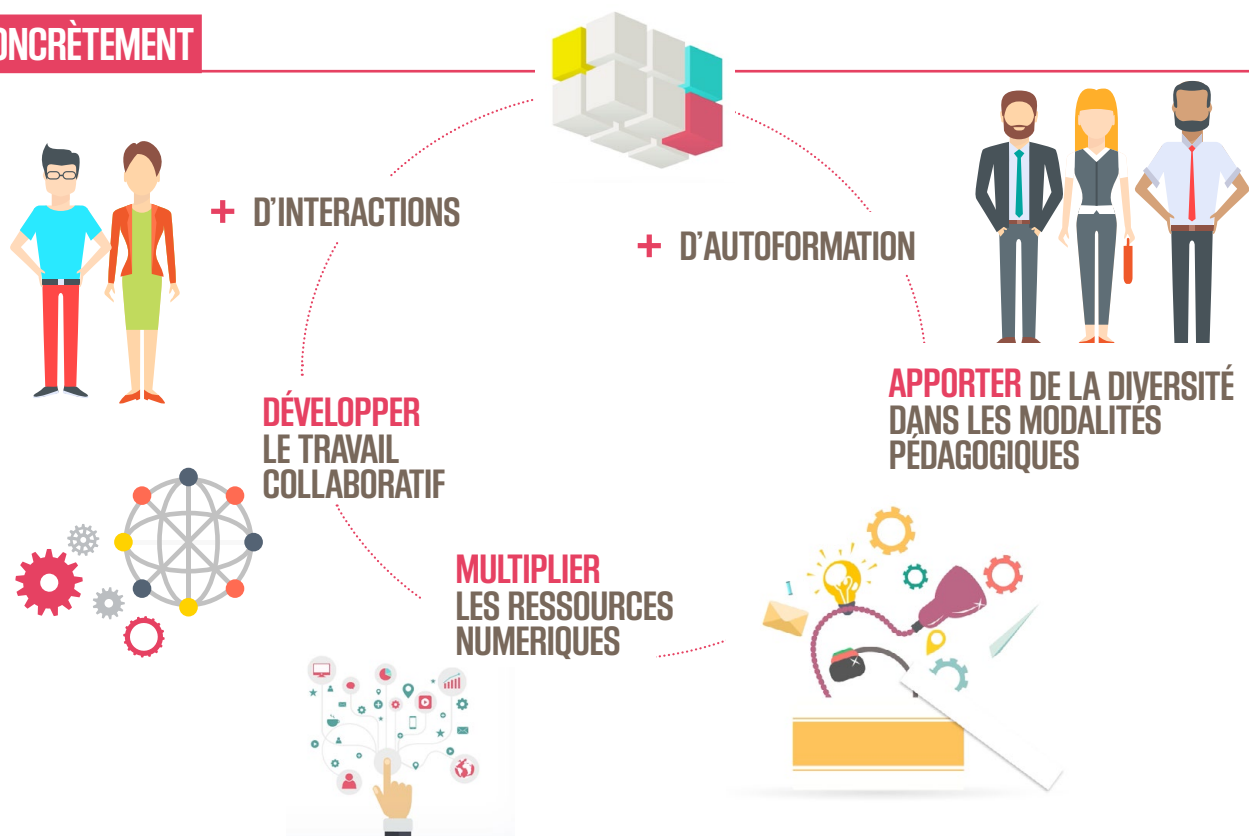
Responsable formation,
Ville d'Evry

« À Evry, il nous a semblé intéressant de travailler conjointement à l'évolution de cette offre, la manière dont nous allons traiter les questions de formation avec ses nouvelles modalités mais aussi comment le CNFPT allait nous accompagner. »



VOIR L'INTERVIEW

CONCRÈTEMENT



LES DISPOSITIFS DE FORMATION

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

Les temps de formation en présentiel restent un dispositif majoritaire. Ces formations en présentiel se dynamisent en intégrant des méthodes d'apprentissage plus interactives. Elles intègrent davantage des outils numériques et peuvent permettre de mieux faire le lien avec les situations professionnelles de chacun.e.

FORMATIONS MIXTES

Les actions de formation mixtes proposent des temps à distance et des temps en présentiel. Par exemple, une session à distance permettra de transmettre un ensemble d'informations et de connaissances avant le regroupement en présentiel. Les connaissances acquises pourront être validées par un quiz et le formateur.rice pourra alors se concentrer sur les études de cas pratiques, les simulations, jeux de rôles, interprétation des contenus... Une session à distance peut également se dérouler après une session en présentiel, venant ainsi prolonger et/ou valider les connaissances acquises.

FORMATIONS À DISTANCE

Un dispositif de formation à distance combine et organise des ressources au sein d'un scénario pédagogique visant à atteindre des objectifs d'apprentissage pour les stagiaires. Il permet aussi aux apprenant.e.s de bénéficier d'un accompagnement plus important sous forme d'un tutorat qui peut être collectif ou individuel, synchrone ou asynchrone.

Quelques exemples :

- Organisation des opérations électorales, en libre accès sur www.cnfpt.fr ;
- Transfert des Pacs aux mairies ;
- Sur les grandes causes portées par le CNFPT, en libre accès sur www.cnfpt.fr.

Formadist

 <https://formadist.cnfpt.fr>



SÉMINAIRES DE FORMATION EN LIGNE (MOOC)

Les séminaires en ligne (MOOC) sont des dispositifs de formation qui répondent à une structuration type. Chaque séminaire est structuré entre quatre et dix séances mises en ligne au rythme de 1 séance par semaine. Chaque séance comprend des vidéos et/ou des animations numériques, des exercices d'auto-évaluation, un dossier documentaire et un forum de discussions. Des séminaires sur des thématiques techniques (régie, SIG, monnaies locales...) et sur des fondamentaux (de la fonction publique territoriale, de l'organisation territoriale, des politiques publiques locales,...) sont proposés.

Plateforme Fun

 <https://www.fun-mooc.fr>

E-COMMUNAUTÉS DE STAGE

Les e-communautés de stage viennent en appui d'une formation et permettent d'enrichir la pédagogie en amont, pendant et en aval de la formation. Les utilisateur.ice.s y ont un rôle central puisqu'il s'agit d'un espace numérique d'apprentissage et d'un réseau, reposant notamment sur le principe de la pédagogie inversée, dans lequel les participant.e.s vont pouvoir interagir (entre eux.elles et avec l'équipe pédagogique), échanger des documents, consulter des ressources pédagogiques, etc...

Formadist

 <https://formadist.cnfpt.fr>



WEBINAIRES

Des conférences en ligne, sous forme de classe virtuelle, autonomes (1 heure, 1 thème, 1 intervenant.e) ou intégrées à des parcours de formation plus large.

Adobe Connect

E-COMMUNAUTÉS THÉMATIQUES

Un réseau professionnel territorial d'apprentissage
Thématiques ou métiers, elles couvrent les grands champs de l'action publique locale et permettent de s'informer, partager et se former entre pairs. Innovation publique, management, social, culture, environnement, urbanisme, politique de la ville, affaires juridiques ou santé... Il y a forcément une e-communauté susceptible d'intéresser les agent.e.s de votre collectivité.

 <https://e-communautes.cnfpt.fr>

› AUTONOMIE

L'agent.e devient acteur.rice de ses apprentissages, il.elle s'organise selon ses propres contraintes. En apprenant par l'échange avec ses pairs, avec l'intervenant.e ou sur son lieu de travail, il.elle développe des compétences qui impactent son travail au quotidien.

› GAIN DE TEMPS ET SOUPLESSE

L'agent.e peut fractionner son temps de formation, selon son rythme et peut l'intégrer à son temps de travail.

› MOINS DE DÉPLACEMENT

L'agent.e part en formation sur une durée plus courte, voire pas du tout. La contrainte de l'éloignement géographique est ainsi levée.

› UN CHOIX PLUS LARGE

L'agent.e bénéficie d'une plus grande variété de ressources, que ce soit de la vidéo, de l'audio ou de l'écrit.

› UN ACCÈS PLUS RAPIDE À LA FORMATION

Sur des questions liées à l'actualité notamment, l'agent.e bénéficie d'un accès à l'information plus rapide avec l'usage des outils numériques.

› RENFORCER LES PARTAGES D'EXPÉRIENCES

L'agent.e travaille de manière plus active, ses apprentissages sont davantage tournés sur ses pratiques professionnelles.

› DES COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

L'agent.e acquiert une capacité à apprendre en autonomie, à utiliser des ressources en ligne, et à travailler en mode collaboratif.

› UNE ACCULTURATION DE TOU.TE.S AU NUMÉRIQUE

Pour les agent.e.s éloigné.e.s des usages du numérique, le CNFPT intègre dans certaines de ses formations en présentiel des séquences dédiées à l'utilisation des outils numériques.



SYLVIE BOISSIER,

Responsable formation,
Conseil départemental
de la Creuse

« L'agent va être acteur de la formation, en la préparant, en ayant accès à des ressources avant, il va pouvoir se poser les bonnes questions. »



VOIR L'INTERVIEW



DIDIER CHEVALIER,

Directeur des ressources
humaines, Ville de Saint-Leu

« Les agents vont pouvoir avoir accès à plus d'actions de formation, ce qui va être bénéfique pour les agents, pour les collectivités et pour les services au quotidien. »



VOIR L'INTERVIEW



ANNIE LOTODE,

Responsable ingénierie
de formation, Conseil
départemental des Yvelines

« La formation va se rapprocher de l'agent. »



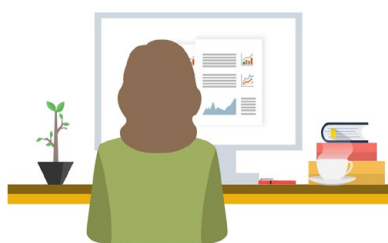
VOIR L'INTERVIEW

PAR EXEMPLE

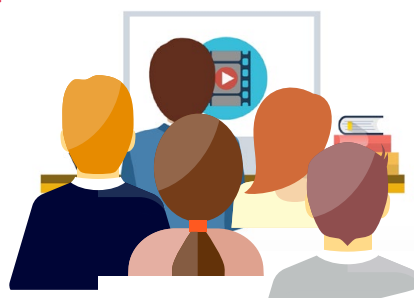
VIDÉO À REGARDER



RESSOURCE À LIRE



SÉMINAIRE EN LIGNE (MOOC)



LES ENJEUX ET IMPACTS IDENTIFIÉS AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

POUR QUE L'AGENT.E NE SOIT PAS SEUL.E DANS CES ÉVOLUTIONS, TROIS ENJEUX ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS, AUTOUR DE :

1 - ORGANISATION DU TEMPS ET DES LIEUX DE TRAVAIL

Des aspects importants à prendre en compte

- Réunir les conditions matérielles pour que l'agent.e puisse se former
- Réinterroger le règlement de formation

Des pistes à explorer ?

La formation ne se déroule plus forcément, et majoritairement dans les locaux du CNFPT, voire en présentiel. Les temps de formation débordent les horaires habituels de travail. Cela interroge les temps de formation et la façon dont ils sont pris en compte dans le règlement de formation.

Des pistes à explorer ?

Un travail en partenariat CNFPT/CDG pour accompagner :

- à l'élaboration d'un règlement de formation aux collectivités adhérentes ;
- les parcours professionnels de formation des agent.e.s définis dans le cadre de la loi de déontologie et le CPF.

Des pistes à explorer ?

Pour les agent.e.s ne disposant pas de l'équipement nécessaire (adresse mail nominative, ordinateur, connexion internet, casque ou enceinte (éventuellement, mais pas indispensable : micro et webcam), envisager un lieu et/ou de l'équipement partagés. Des pistes de partenariat peuvent être suggérées avec une médiathèque, une maison de service au public, un établissement public numérique (EPN), un établissement d'enseignement, les locaux du CNFPT, notamment les antennes. Cette solution intermédiaire, d'un accès à un lieu commun et partagé, peut contribuer à lutter contre l'isolement de l'agent.e mais aussi favoriser l'apprentissage, car un adulte apprend plus et mieux en échangeant avec des collègues.

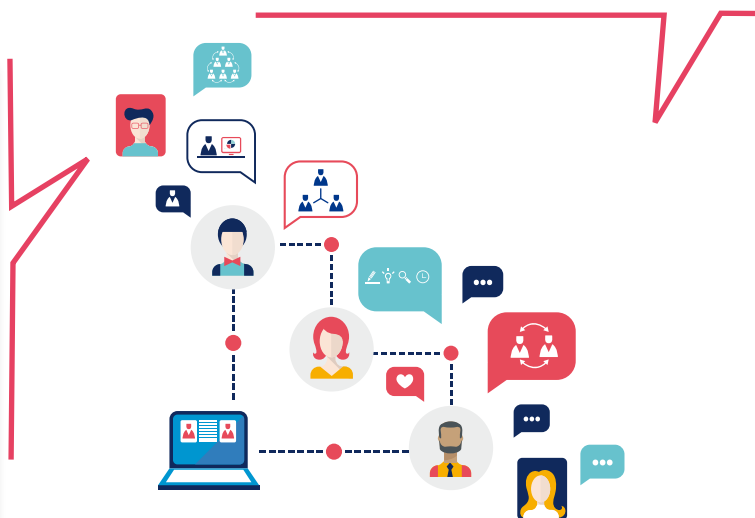
2 - ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

Des aspects importants à prendre en compte

- Accompagner les agent.e.s dans la découverte et la compréhension de la nouvelle offre du CNFPT
- Informer les encadrant.e.s pour qu'ils.elles portent managérialement ces nouveautés

Des pistes à explorer ?

- Relayer dans les médias internes ces nouveautés en utilisant les outils de communication mis à disposition sur le portail internet du CNFPT
- Expliquer comment accéder aux ressources et présenter les conditions techniques à réunir
- Détecter des ambassadeur.ice.s internes (agent.e.s à l'aise avec le numérique, formateur.ice.s,...)



3 - CULTURE DU NUMÉRIQUE

Des aspects importants à prendre en compte

- Éviter le découragement et l'isolement de l'agent.e face à des séances d'autoformation en maintenant des relations sociales
- Accompagner les agent.e.s dans les usages du numérique

Des pistes à explorer ?

- Favoriser la participation à des séminaires en ligne (MOOC), ou des classes virtuelles à deux ou plusieurs agent.e.s afin d'éviter l'isolement, le découragement,...
- Organiser des formations sur l'acculturation au numérique

LUCIENNE NOVELLO



Responsable du secteur formation, Région Occitanie

« Les principaux acteurs identifiés concernant ce type de formation sont essentiellement bien sûr les agents, les supérieurs hiérarchiques, la communication interne, la direction des systèmes d'information et bien évidemment le service formation de la collectivité... Faire de la formation un thème innovant est plus que motivant pour nous. »



VOIR L'INTERVIEW

CE QUE LE CNFPT VOUS PROPOSE

ACCOMPAGNEMENT



- › Un accompagnement global par la délégation, via votre référent.e de territoire. Des réunions d'information, de travail dédiées à ces nouveaux enjeux.
- › Un accompagnement à l'adaptation du plan de formation et du règlement de formation.
- › Une contractualisation collectivité-CNFPT, à intégrer, notamment, au sein des PFPT (Partenariat de formation professionnelle territorialisée).
- › Des formations afin d'accompagner les agent.e.s qui n'utilisent pas au quotidien des outils informatiques. En particulier deux stages, organisés en présentiel et avec un peu de distanciel : « à la découverte des outils informatiques et numériques » et « culture et usages du numérique ».

APPUI TECHNIQUE



- › Une identification des conditions techniques requises afin d'assurer un bon déroulement de la formation, inscrites dans les fiches stage.

- › Un support technique sera mis à votre disposition dès janvier 2018.

INFORMATION ET COMMUNICATION



- › Un espace d'information, de partage et d'échanges de pratiques : la e-communauté thématique responsables formation (anciennement e-ressources). Les e-communautés thématiques «secrétaires de mairie» et «politiques et pratiques de gestion des ressources humaines» sont aussi un vecteur d'information et d'échanges.



[Accéder aux e-communautés](#)

- › Différents outils de communication, variés en terme de supports (plaquettes, vidéos, audios, mailing,...) seront mis à disposition.



[Voir les outils](#)



[Contactez votre délégation](#)

COMMENT TROUVER CES FORMATIONS ?

DÈS LA PAGE D'ACCUEIL

Renseignez le champ libre de recherche (un code d'une formation, un mot clé, une expression...).

Vous obtiendrez une liste de résultats d'itinéraires de formation, de cycles, de stages, de séminaires en ligne, de webinaires à partir de mi novembre.

Des pictogrammes vous permettront d'identifier rapidement si la formation est :



Disponible à partir de mi-novembre

Les fonctionnalités proposées :

- › Des tris : par dates, par nouveautés et par lieux ;
- › Des filtres : par spécialités et sous-spécialités de formation, départements, villes, périodes, public visé et durées de formation.
- › Des sélections de formations pour réaliser des pdf d'affiches et de catalogues.

Des critères de recherche :

LE CATALOGUE FEUILLETABLE

Feuilletez toute l'offre de formation disponible sur votre territoire à partir de janvier 2018.

Zoommez, annotez, téléchargez, sélectionnez les formations de votre choix.

L'INSCRIPTION À CES NOUVEAUX DISPOSITIFS

L'inscription s'effectue via la plateforme d'inscription en ligne habituelle ; pour les séminaires en ligne (MOOC), l'inscription via la plateforme sera possible début 2018. Le CNFPT délivre une attestation de formation correspondant à la durée de la formation. Pour les nouvelles modalités de formation, des durées de formation sont prédéfinies, et connues au moment de l'inscription.



<https://inscription.cnfpt.fr>

VOS CONTACTS



POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ LES SERVICES DE VOTRE DÉLÉGATION
OU PAR MAIL OFFRE2018@CNFPT.FR